

Faire la ville ensemble

Tel est l'engagement de la municipalité

En avril dernier, la Ville lançait la 1^{ère} édition du Budget Participatif Citoyen.

Le Budget Participatif Citoyen, c'est dédier une partie du budget d'investissement de la Ville, avec une enveloppe significative de 80 000 €, à des projets proposés par les Portésiens, pour les Portésiens et choisis par les Portésiens.

Cette première édition du Budget Participatif Citoyen tient ses promesses !

> 49 idées ont été déposées pour cette première édition.

Ce chiffre montre que les Portésiens souhaitent devenir acteurs de leur ville.

Suite à l'étude technique et de faisabilité des projets par les services de la Ville, **24 projets** ont été retenus et sont aujourd'hui soumis au vote.

Nous vous invitons aujourd'hui à découvrir dans ce catalogue ces 24 projets.

L'heure est donc venue pour vous de choisir ceux qui vous semblent les plus pertinents ou vos coups de coeur !



POURQUOI MON PROJET N'A-T-IL PAS ÉTÉ RETENU ?

Car il ne répondait pas aux critères du Budget Participatif (voir le règlement) :

- Ne pas excéder 20 000 €,
- Relever des compétences de la commune,
- Ne concerner que des dépenses d'investissement sans frais de fonctionnement associés
- Ne pas relever des pouvoirs de police du Maire (sécurité publique, tranquillité publique et salubrité publique, police de circulation).
- Leur faisabilité technique, juridique ou financière n'a pu être confortée à l'instruction

Cela ne signifie pas que ces projets ne présentent aucun intérêt, ou ne seront jamais mis en œuvre par la Ville, mais ils sont orientés vers d'autres dispositifs que le Budget Participatif Citoyen.

Les projets suivants qui relevaient de compétences assumées par le Muretain Agglo, donc inéligibles dans le cadre du budget participatif, ont néanmoins fait l'objet d'une saisine du président du Muretain par M. le Maire :

- « Plus économique, plus écologique : des serviettes en tissu à la cantine »
- « Installation de poubelles publiques pour le tri sélectif sur les espaces publics du bord de Garonne »

Nous vous remercions de votre compréhension.